



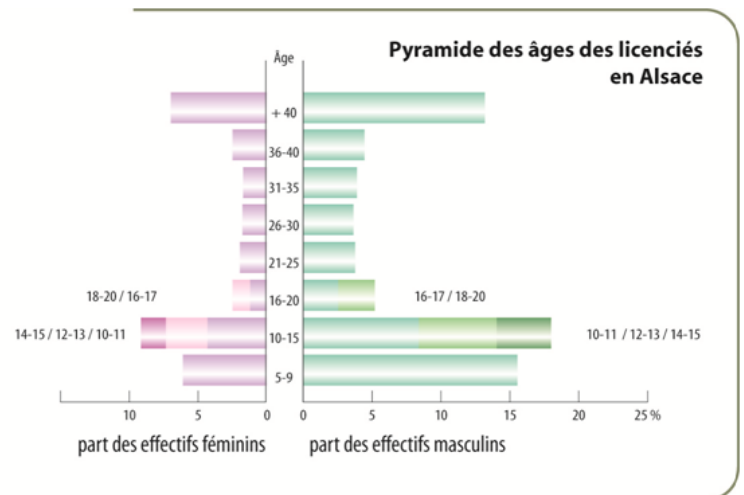
## Les licenciés

7020 licenciés

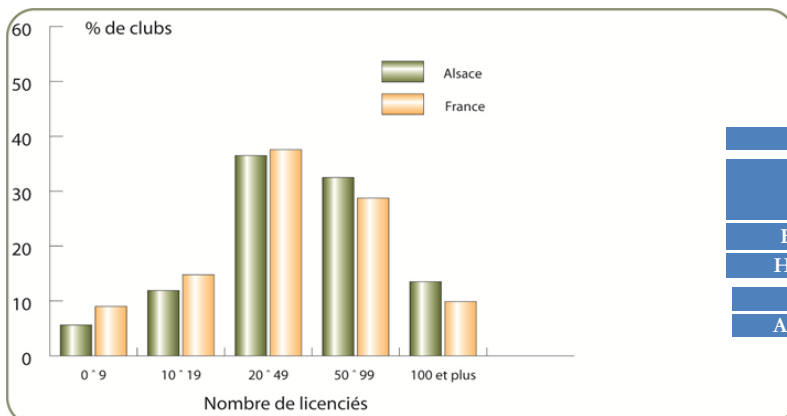
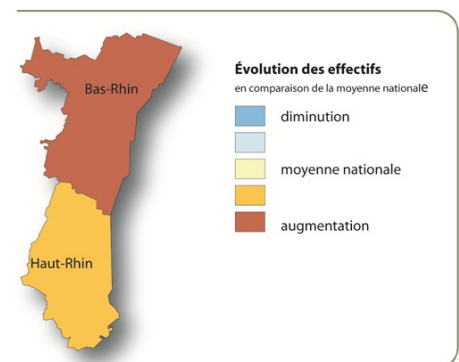
126 clubs

Les licenciés (2009-2010)		Ligue Alsace		Fédération française	
		2010	2005	2010	2005
Taux de pratique (%)	Total	3,8	3,7	3,3	3,2
	5-13 ans	14,9	13,7	12,3	13,4
	14-20 ans	5,7	5,8	5,8	5,9
	21-35 ans	3,2	3,2	2,8	3
% de femmes		32,5	29,4	30,4	29
Licenciés/club		55,7	64,7	50,2	50,8
Licenciés/diplômé		27,4		22,4	

Répartition des licenciés en fonction de l'âge			
	Femmes	Hommes	Total
> 40 ans	484	915	1399
36-40 ans	172	308	480
31-35 ans	118	270	388
26-30 ans	122	252	374
21-25 ans	135	260	395
18-20 ans	89	184	273
16-17 ans	83	175	258
14-15 ans	126	276	402
12-13 ans	210	393	603
10-11 ans	298	581	879
5-9 ans	423	1079	1502



Evolution des effectifs licenciés (2000-2009)						
	2000	2005		2010		Evolution 2005-2010 (%)
		Toutes disciplines confondues	Dont disciplines associées	Toutes disciplines confondues	Dont disciplines associées	
Bas-Rhin	2 163	2 762	101	3 347	487	21,2
Haut-Rhin	2 257	3 244	105	3 673	397	13,2
<b>Alsace</b>	<b>4 420</b>	<b>6 006</b>	<b>206</b>	<b>7 020</b>	<b>884</b>	<b>16,9</b>
France						4,7

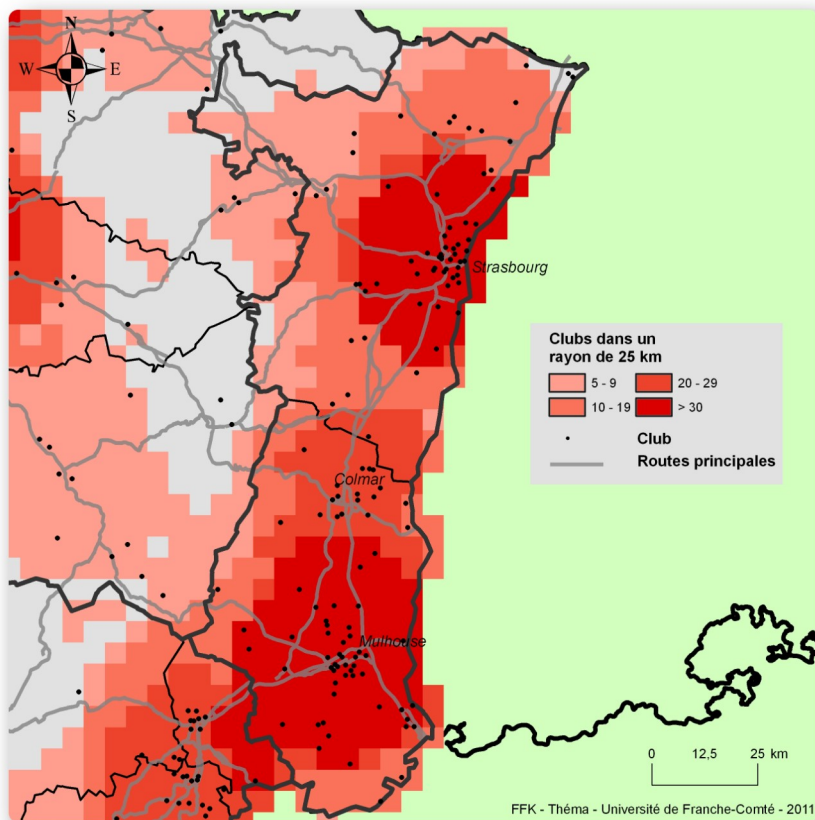
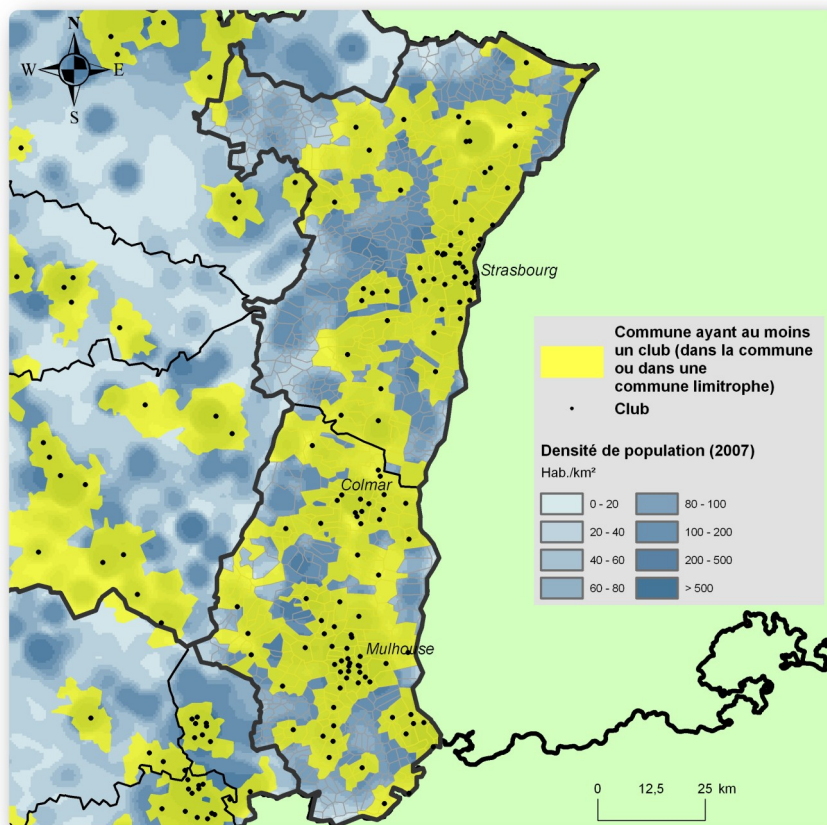


Distribution des clubs par nombre de licenciés (2009-2010)						
	0-9	10-19	20-49	50-99	100 et +	Total
Bas-Rhin	5	10	15	19	9	58
Haut-Rhin	2	5	31	22	8	68
<b>Alsace</b>	<b>7</b>	<b>15</b>	<b>46</b>	<b>41</b>	<b>17</b>	<b>126</b>
Alsace 2005	5	11	31	44	11	102

# • Les clubs

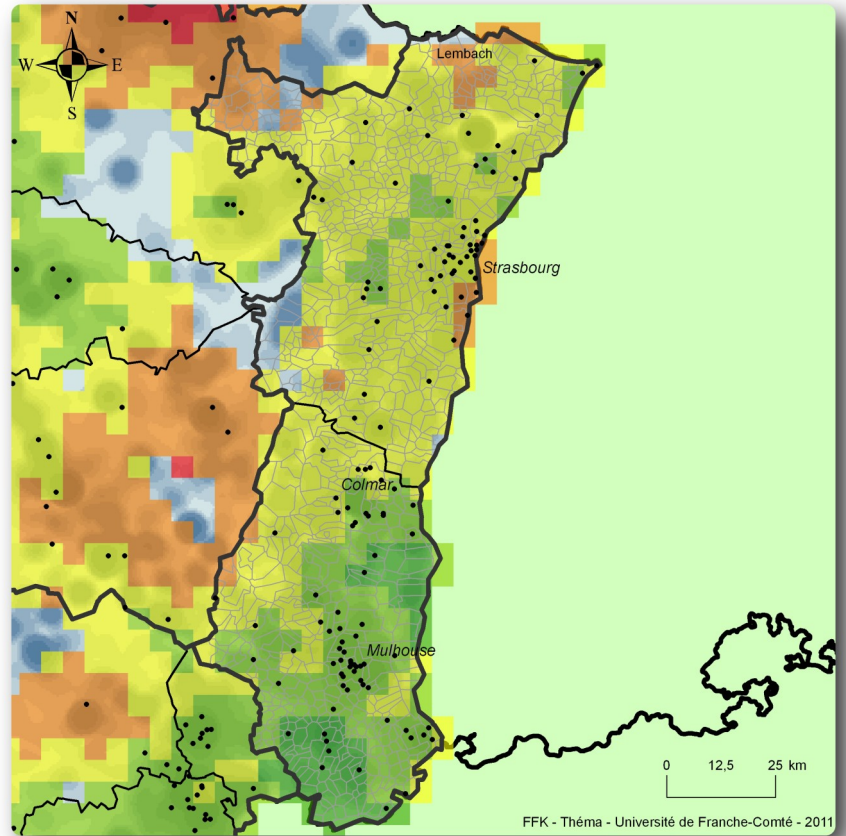
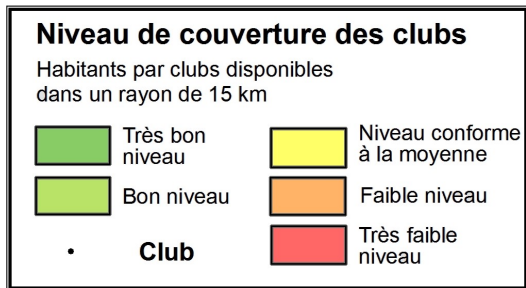
Taux de couverture	Population	Population 5-13 ans
Bas-Rhin	78,0%	76,2%
Haut-Rhin	84,3%	83,3%
Alsace	<b>80,6%</b>	<b>79,1%</b>
France	<b>79,8%</b>	<b>79,2%</b>

Le taux de couverture représente le % de population qui dispose dans sa commune de résidence ou dans une commune limitrophe d'au moins un club de karaté. En France, 79,8 % de la population est couverte.

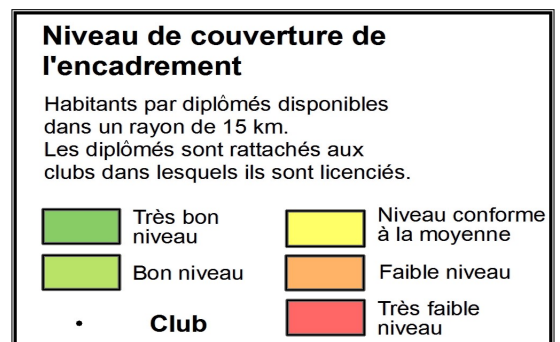
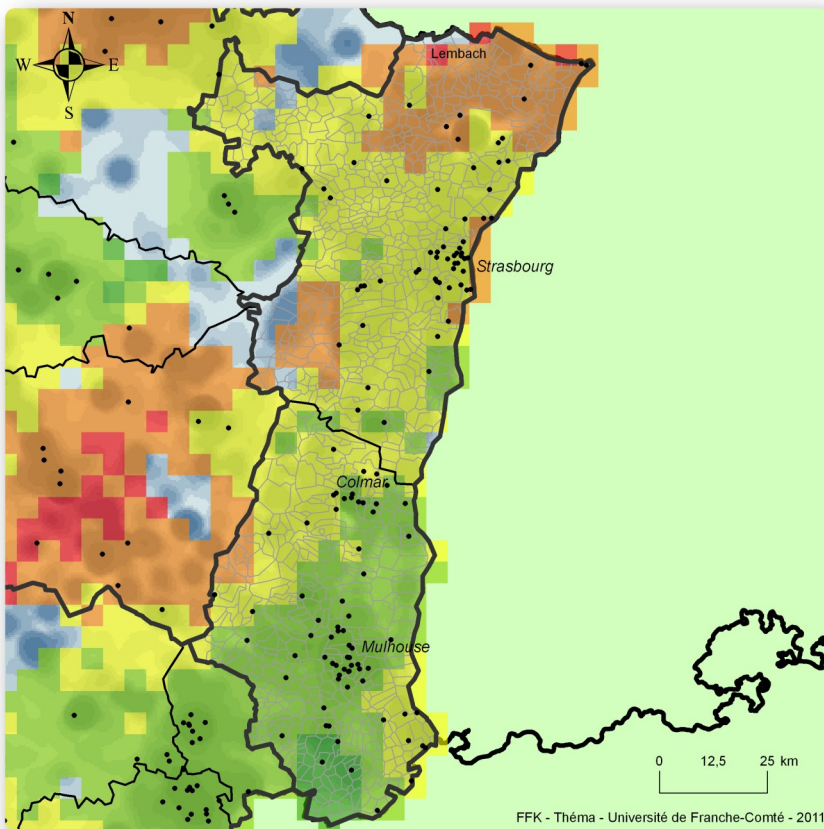


% de clubs dans un rayon	au moins 5 clubs	au moins 10 clubs	au moins 20 clubs	au moins 30 clubs
Bas-Rhin	96,8%	88,9%	68,3%	65,1%
Haut-Rhin	100,0%	100,0%	91,2%	66,2%
Alsace	<b>98,5%</b>	<b>94,7%</b>	<b>80,2%</b>	<b>65,6%</b>
France	<b>91,9%</b>	<b>79,6%</b>	<b>63,1%</b>	<b>52,3%</b>

Le tableau indique la proportion de clubs dans un rayon de 25 km. En France, 91,9% des clubs ont au moins 5 clubs disponibles dans un rayon de 25 km.



• Les diplômés



# Ligue Alsace

Au cours de la saison 2009-2010, la ligue Alsace compte 7 020 licenciés, soit 3,47% des effectifs métropolitains. Le territoire de la ligue correspond à celui de la région Alsace dont la population s'élève à environ 1,83 million d'habitants. Depuis 1999, la population régionale s'accroît de 0,7% par an, un rythme équivalent à la moyenne française. La structure par âge de la population alsacienne est très proche du profil national : le Bas-Rhin concentre toutefois une part un peu plus importante de jeunes actifs, attirés par la capitale régionale Strasbourg dont l'aire urbaine dépasse les 640 000 habitants.

Globalement, le taux de pratique du karaté de la ligue est supérieur à la moyenne française et a très légèrement augmenté au cours de la période 2004-2009. Ce taux de pratique est particulièrement élevé chez les plus jeunes puisqu'il se situe à presque 15‰ en Alsace quand la moyenne française s'élève à 12,3‰. Néanmoins, il subsiste un écart conséquent entre les deux départements : le Haut-Rhin se classe parmi les départements où le taux est le plus fort (4,95‰) tandis que le Bas-Rhin plafonne à un niveau moyen (3,1‰). Dans le Haut-Rhin, la pratique du karaté est très attractive auprès des plus jeunes avec un taux de pratique de 20‰ au sein de la classe d'âge des 5-13 ans. En avançant dans l'âge, ce taux s'estompe logiquement tout en restant supérieur aux moyennes nationales. L'évolution des effectifs confirme la bonne dynamique du karaté en ligue Alsace avec une augmentation en valeur absolue de 1 000 licenciés en cinq ans. La part des femmes au sein de la population a augmenté de manière significative au cours de la période étudiée. Pour satisfaire cette recrudescence de licenciés, la ligue compte 24 clubs supplémentaires par rapport à 2004.

Sur le plan géographique, la région est aujourd'hui un espace urbain très densément peuplé (3<sup>ème</sup> rang des régions françaises en terme de densité de population)

et organisé par un réseau de villes qui étendent leur influence sur l'ensemble du territoire régional. Les quelques zones rurales sont limitées aux Vosges qui bordent l'ouest de l'Alsace. Assez logiquement, les clubs se localisent dans les zones de fortes densités de population de la Plaine d'Alsace et dans les trois aires urbaines principales (Strasbourg, Mulhouse et Colmar). Le taux de couverture régional est bon, conforme à la moyenne nationale : plus de 80% de la population alsacienne dispose d'un club dans sa commune ou dans une commune limitrophe (carte 1). Le nombre de clubs accessibles dans un rayon de 25 kilomètres met en avant l'excellente densité du réseau de clubs au sein de la ligue et particulièrement dans le Haut-Rhin où plus de 90% des clubs ont au moins 20 clubs disponibles dans un rayon de 20 kilomètres (carte 2).

Le niveau de couverture conforte la bonne dynamique du karaté en Alsace en présentant une situation satisfaisante et relativement homogène (carte 3). Compte tenu de la demande potentielle, l'offre est en adéquation sur l'ensemble du département du Haut-Rhin ; elle est un peu plus lâche dans le Bas-Rhin où compte tenu de la croissance démographique, l'offre peut potentiellement se retrouver rapidement limitée, notamment autour de l'aire urbaine strasbourgeoise. Le niveau d'encadrement accentue quant à lui les carences de certaines zones du Bas-Rhin : d'une part, dans la partie nord autour des secteurs d'Haguenau et de Wissembourg et d'autre part, à l'ouest à proximité de la frontière vosgienne (carte 4).

En conclusion, la ligue peut s'affirmer à l'avenir comme une véritable place forte du karaté français si les tendances observées au cours de la dernière décennie se confirment. Entraînée par la dynamique du Haut-Rhin, l'évolution du Bas-Rhin est encourageante et incite à l'optimisme. Bien entendu, la poursuite de ce développement passe par le renforcement de l'offre.